



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90
fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'École : Le Conseil d'École est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'École adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Jeudi 12 novembre 2020 – 18h à 20h10

Présents :

Mme Cauvin, Mme Merel (parents délégués), M. Dupuy, Mme Fleury, Mme Gatta, Mme Pain (enseignantes), Mme Bessone, Mme Bonnamy (ATSEM), Mme Blain-Descormier et M. Murriss (Conseillers municipaux), Mme Deroo (DDEN), M. Faure (Directeur du périscolaire).

Excusées : *Mme Capiaux, Mme Manan (enseignante RASED),*

Secrétaire : *Corinne Gatta*

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique,
- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves,
- Effectifs et organisation pédagogique,
- Présentation des projets pédagogiques,
- Livrets scolaires,
- Vote du règlement intérieur,
- État des locaux, travaux, équipement, sécurité,
- PPMS et exercices de sécurité,
- Aide aux élèves (APC, RASED, dispositifs d'aide)
- Fonctionnement du périscolaire,
- Questions diverses.

- **Présentation de l'équipe pédagogique**

Mme Pain, enseignante de CM et directrice de l'école

Mme Capiaux, enseignante de CM tous les jeudis (décharge de la directrice)

Mme Fleury, enseignante en GS-CE1

Mme Gatta, enseignante en CP-CE2

M. Dupuy, remplaçant de Mme Matray, enseignant en PS-MS

Mme Manan, enseignante du RASED

- **Bilan des élections des représentants des parents d'élèves**

Le taux de participation à l'élection a baissé, probablement du fait qu'il n'y ait qu'une liste cette année : 86 votants sur 147 inscrits sur la liste électorale, soit un taux de 58,50 % (3 bulletins blancs ou nuls).

Les parents élus sont Mmes Merel, Seguin, Cauvin, Ciardelli (titulaires), et Mmes Muteau, Urso, Spinelli, M. Amstutz (suppléants).

Sont membres du conseil d'école, avec droit de vote, 4 parents élus, 2 élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal), une des enseignantes du RASED, la DDEN, les 4 enseignantes de l'école, les enseignants (à temps partiel ou remplaçant) exerçant dans l'école le jour de la réunion.

Ont été invités pour participer aux délibérations, avec voix consultative pour les affaires qui les intéressent, mais sans droit de vote : M. Faure, directeur du périscolaire, et Mmes Bonnamy et Bessone, ATSEM.

- **Effectifs et organisation pédagogique**

PS / MS : 25 élèves (9 PS - 16 MS)

GS / CE1 : 22 élèves (5 GS et 17 CP)

CP / CE2 : 20 élèves (8 CP et 12 CE2)

CM1 / CM2 : 24 élèves (10 CM1 et 14 CM2)

TOTAL : 91 élèves

Effectifs légèrement en baisse par rapport à 2019-20 : - 6 élèves.

L'organisation pédagogique différente cette année est liée à des cohortes d'élèves déséquilibrées.

- **Présentation des projets pédagogiques**

- **Projet d'école** : Un nouveau projet d'école, valable jusqu'en 2024 doit être réalisé cette année. Notre maquette est en cours de validation par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Il doit également être discuté et adopté par le Conseil d'école. Il implique également le périscolaire.

La maquette et les axes de travail nous sont imposés. Nous avons choisi de retenir 5 objectifs, pour répondre aux difficultés observées :

- Susciter l'engagement par la démocratie scolaire (Actions : élections de délégués de classe et conseils d'élèves, développement d'outils de communication - journal, site Web -, formation d'ASSEC – Assistants de Sécurité – participation des élèves délégués aux Conseils d'école...).

- Comprendre les enjeux du développement durable (Actions : développer les gestes écoresponsables, développer des projets autour de la biodiversité).

- Agir sur les conditions et les pratiques favorables aux apprentissages et à la construction des compétences (création d'un environnement scolaire serein, développement de l'estime de soi, développement des pratiques de classe favorisant les apprentissages...)

- développer l'égalité filles-garçons (aménagement de la cour pour favoriser la mixité dans les jeux).

- Élargir la diffusion de l'éducation artistique et culturelle à tous les élèves, en lien avec les familles.

Le Périscolaire pourrait participer activement à ce projet, notamment en ce qui concerne les objectifs 2, 4 et 5.

Pour l'objectif 2, nous visons l'obtention d'un label éco-école, mais nous ne pourrions l'obtenir sans la participation du périscolaire. Il y a beaucoup à faire au niveau de la cantine : recyclage (les poubelles de tri sont juste à côté), et lutte contre le gaspillage alimentaire par exemple, respect de la propreté de la cour (tous les déchets partent dans le Var par les grilles d'évacuation d'eau...).

Projets complémentaires :

- Le journal de l'école : le n°9 est prévu pour le mois de janvier. Nous donnerons une version numérique à tous et vendrons 1€ la version papier à ceux qui le souhaitent, pour éviter le gaspillage.
- Nous attendons un devis d'une compagnie de théâtre, « Voix public », pour des interventions poétiques dans les classes. Cette compagnie pourrait également jouer un spectacle de Noël dans chaque classe. Peut-être que la mairie pourrait l'offrir aux enfants en remplacement du spectacle de Noël si celui-ci est annulé.

Au 19/11/2020, il s'avère que le devis reçu est trop élevé pour que cela puisse avoir lieu pour tous les enfants des deux écoles.

- Formation ASSEC et « c'est bien » (sensibilisation aux accidents domestiques) le 17/11.
- Chorale, avec des chants sur la liberté.

Nous aimerions faire un petit montage vidéo pour les parents. Mais nous n'avons pas le matériel ni les compétences. Nous aimerions que des parents puissent proposer leur aide. M. Faure propose une association avec le périscolaire et une aide pour la vidéo et le montage.

La classe de mer a été annulée. Nous reprendrons tout le travail entrepris au printemps, en espérant que les sorties seront à nouveau autorisées, pour au moins passer une journée en bord de mer.

CP CE2 : classe découverte à Auron prévue au mois de juin.

- **Livrets scolaires**

Le Livret Scolaire Unique (LSU) sera remis aux élèves de primaire une fois par semestre. Le livret du premier semestre sera remis début février, et celui du 2ème semestre à la fin du mois de juin.

En maternelle, les enseignantes renseignent un carnet de suivi des apprentissages. Une fiche synthétise les compétences acquises en fin de grande section.

Les parents peuvent télécharger les livrets de leurs enfants en créant un compte sur <https://educonnect.education.gouv.fr>

- **Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur n'a pas été modifié. Il est entériné à l'unanimité.

Il sera collé dans les cahiers de liaison et devra être signé par les parents.

- **État des locaux, travaux, équipement, sécurité**

- Le Diagnostic de sécurité, réalisé à la rentrée 2019, a mis l'accent sur l'insuffisance de protection de l'école face aux intrusions. Le plan Vigipirate a été renforcé au niveau le plus élevé fin octobre 2020 : « Urgence Attentat ». Monsieur Murriss annonce que des travaux vont avoir lieu prochainement pour rehausser de 40 cm la grille sur la périphérie de l'école, pour atteindre 160 cm, avec la pose d'un brise-vues « filet ». Une plaque sera posée sur le portail. On pourra voir à travers de l'intérieur.

Il faudrait alors installer un visiophone pour le périscolaire.

Protocole sanitaire :

- Le nettoyage de l'école doit être revu à la hausse avec la société de ménage : une jeune fille fait tout le matin, avant 8 heures. Les salles de la garderie ne sont nettoyées qu'une fois par semaine, quant à la salle de motricité, on ne sait pas quand elle est faite. Les étagères, dans les classes, ne sont jamais nettoyées. La directrice n'étant pas décisionnaire, elle ne peut pas appeler la société de ménage pour envisager directement avec eux une amélioration. Le contrat doit être revu conjointement avec la mairie.

- La désinfection des points de contact, conformément au protocole sanitaire, a lieu à chaque pause grâce au personnel municipal.

- L'aération en classe de maternelle est insuffisante. Une seule fenêtre s'ouvre, créer un courant d'air est quasiment impossible. Il faudrait créer une fenêtre ouvrable côté cour.

- Le brassage des groupes d'élèves lors du centre de loisir du mercredi est inquiétant. Tous les élèves, de différentes écoles, semblent mélangés.

Réponse de M. Murriss : Cela dépend du SIVOM, pas de la mairie. Aucun changement n'est prévu pour l'accueil du CLSH.

L'équipe éducative ne remet pas en cause le bien-fondé du CLSH, mais regrette les petites détériorations systématiques, et l'obligation de vider la classe maternelle lors des vacances.

- A la cantine, le manque de distanciation des adultes et des enfants nous inquiète. Les ATSEM mangent sans masque à côté des enfants. Les adultes sont peu protégés, les enfants également.

Réponse de M. Faure : Des améliorations pourront être apportées, mais il est difficile d'espacer davantage les enfants.

- La classe de CP-CE2 n'est toujours pas équipée d'internet. On ne peut pas fonctionner sans Internet à l'heure actuelle. La plupart des méthodes existantes proposent des projections de supports pédagogiques que l'on trouve en ligne, notamment en histoire, géographie, arts, anglais, mais aussi en français et en maths. Il devient urgent d'équiper cette classe. Il suffirait de faire passer un câble par l'extérieur en perçant 2 trous dans les murs et en mettant une goulotte.

M. Murriss rappelle que les travaux se feront lors de l'installation de la fibre. Mme Cauvin suggère de demander une clé 4G à Orange.

- Les demandes de petits travaux seront vues directement avec M. Murriss.

- Un interrupteur devrait être ajouté dans les toilettes des maternelles pour le centre de loisirs le soir et la société de ménage le matin. Des interrupteurs pourraient être installés également dans la classe de maternelle, car actuellement, la lumière s'allume directement via le tableau électrique.

- **PPMS et exercices de sécurité**

Le PPMS est scindé en 2 PPMS : risques majeurs / Attentat – intrusion. Il a été actualisé, et est en attente pour la chaîne d'alerte. Les parents sont d'accord pour poursuivre l'expérience.

Mme Faraut sera le relais de la classe de M. Dupuy (PS-MS), Mme Servella, celui de la classe de Mme Gatta (CP-CE2), Mme Muteau, celui de la classe de Mme Fleury (GS-CE1), et Mme Seguin celui de la classe de Mme Pain (CM1-CM2).

- Les exercices de sécurité : Deux ont déjà été réalisés (risque-attentat et évacuation incendie).

Nous ferons le 3ème (confinement – risques majeurs) le 01/12. Cela permettra de mettre les ASSEC en situation. Nous testerons également la chaîne d'alerte à ce moment-là. Cela sous-entend que les parents doivent rentrer rapidement les numéros de téléphone dans leur mobile, et créer un groupe.

Monsieur Murriss nous informe qu'un système d'alarme sera mis en place d'ici la fin de l'année, comprenant trois signaux différents, pour l'alarme incendie, le confinement, et l'alarme intrusion. Le système reliera les deux bâtiments.

- **Bilan de la coopérative**

Les comptes sont équilibrés. Mme Marconi a signé le CRF en septembre, ainsi que les enseignantes. Cette année, nous devons également désigner un parent élu comme « vérificateur aux comptes ». Ce sera Mme Cauvin.

- **Aide aux élèves (APC, RASED, dispositifs d'aide)**

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont mises en place par les enseignantes, à partir de 16h, après recueil de l'autorisation des parents.

L'enseignante du RASED, Mme Manan, intervient deux fois par semaine auprès d'élèves en difficulté, pendant le temps scolaire. Les CP et les CE1 sont prioritaires.

Différents dispositifs d'aide sont à notre disposition :

- le PPRE, Programme Personnalisé de Réussite Éducative, qui s'adresse aux élèves qui ont des difficultés, pour lesquels certaines compétences ne sont pas maîtrisées ou risquent de ne pas l'être. C'est un dispositif purement pédagogique.
- le PAP, Plan d'Accompagnement personnalisé, pour des élèves ayant des troubles des apprentissages durables et installés (dyslexie, dysphasie...). Il permet des aménagements pédagogiques et des aménagements du temps scolaire pour des prises en charge extérieures.
- le PPS, Projet Personnalisé de Scolarité pour des élèves ayant des troubles reconnus par la MDPH. Il permet des aménagements de la scolarité (AVS, matériel...).
- le SAPAD, Service d'Aide Pédagogique À Domicile, pour des maladies de longue durée.

• **Fonctionnement du périscolaire**

Doryan Faure présente le projet pédagogique mis en place : il repose sur trois axes : autonomie, sociabilisation, citoyenneté.

Le protocole sanitaire est identique à celui de l'école. Il y a encore des aménagements à faire à la cantine pour espacer davantage les enfants entre eux et avec les adultes.

Des actions vont être mises en place : calendrier de l'avent, boîte aux lettres du Père Noël, collecte de jouets, chorale.

• **Activités de l'APE**

Le contexte sanitaire et sécuritaire a mis un frein aux activités de l'APE, qui ne peut rien proposer pour l'instant.

• **Questions diverses :**

1. Il y aurait des cas d'agression verbale (insultes, rabaissements) de la part de certains élèves sur leurs camarades ce qui engendre des angoisses chez certains petits. Deux retours de parents, dans des petites classes. Les parents demandent à ce qu'une prévention soit mise en place avant de basculer dans le harcèlement.

L'équipe enseignante regrette que les parents en question ne soient pas venus consulter l'enseignante de leur enfant. Ils ont visiblement réglé le problème entre parents, ce qui n'est généralement pas la meilleure solution.

L'équipe éducative est vigilante, à l'école, pour éviter l'aggravation des disputes, et les parents peuvent nous y aider en nous alertant, mais aussi en ayant confiance en notre jugement de la situation. Ils doivent aider leurs enfants à relativiser les disputes et ne pas exacerber le problème. Ils doivent aussi leur faire confiance pour régler eux-mêmes leurs problèmes d'enfants, en les outillant si nécessaire, mais pas en prenant leur place.

Selon le Ministère de l'Éducation Nationale, « on peut considérer qu'il y a harcèlement quand :

- un rapport de force et de domination s'installe entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes ;
- il y a répétitivité : différentes formes d'agressions se répètent régulièrement durant une longue période ;
- il y a volonté délibérée de nuire à la victime, avec une absence d'empathie de la part des auteurs. »

Plusieurs mesures de prévention ont déjà été mises en place. Avec les plus grands, nous débattons régulièrement du sujet. Lors de la réunion de rentrée pour la classe de CM, des gendarmes de la BPDJ (Brigade de prévention de la Délinquance Juvenile) sont venus parler de prévention aux parents. Une formation au « permis Internet », qui évoque le cyberharcèlement, aura lieu en partenariat avec la BPDJ. C'est un sujet important, qui n'est jamais pris à la légère, mais les parents ne doivent pas brandir ce terme à chaque dispute d'enfant, même si les disputes sont récurrentes. Un travail sur l'empathie pourra être mis en place dans toutes les classes.

2. Certains parents ont décidé de faire une pétition "contre le port du masque par les enfants à l'école". Les parents délégués n'ont pas vu la pétition en question.

L'équipe enseignante y est au contraire favorable.

3. L'utilisation du gel hydroalcoolique au sein de l'école.

Le gel est parfois utilisé lors du départ en récréation (2 fois par jour maximum) pour perdre moins de temps sur les apprentissages. Mais si certains parents y sont opposés, ils peuvent le signaler à l'enseignante de leur enfant, qui en tiendra compte.

4. Problèmes logistiques mairie : présence d'une poubelle près du portail de derrière qui va à l'encontre du plan vigipirate et un soucis d'évacuation des pluies devant ce même portail.

Réponse de M. Murriss : La poubelle ne peut pas être enlevée.

Le soucis d'évacuation des eaux de pluie sera pris en compte. Une réflexion sur l'aménagement à apporter sera menée.

La secrétaire

Corinne Gatta

La directrice

Blandine Pain